

Date d'affichage de la convocation : 23/04/2016

Date d'affichage du compte-rendu : 17/05/2016

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents et représentés : 11

Étaient présents : M. – MME BOUTHEMY André - Maire, BOUVIER Michel, DELAHAIE Meddy, BUSSON Françoise, GRANDGIRARD Pascal, GEFFRAULT Fernand, JEULAND Stéphane, BARON Rémi, NIEZ Sophie, DELALANDE Bruno, MARTIN Yannick.

Étaient absents : M. – MME GENOUEL Angélique, DROUILLÉ Jérôme.

Secrétaire de séance : DELAHAIE Meddy

Monsieur Le Maire revient sur le compte rendu du précédent Conseil Municipal et demande s'il y a des questions, en l'absence de remarques, le compte rendu est approuvé.

1. **FINANCES**

➤ RENOUELEMENT LIGNE DE TRESORERIE.

Mr le Maire propose le renouvellement de la ligne de trésorerie souscrite précédemment à la Caisse d'Épargne pour un nouveau montant plafonné à 70000 €uros au taux de 1,58% (100000 € précédemment) qui correspond à la moyenne de deux mois du fond de roulement. Une remarque est faite sur le taux fixe à 0.41% en cas de non utilisation.

Le Conseil Municipal après vote (6 pour, 4 abstentions, 1 contre) donne un avis favorable.

Mr le Maire informe que la deuxième ligne de trésorerie de 80 000 euros arrive à échéance en juin prochain et il n'exclut pas la possibilité de recourir à un prêt relais afin de financer les gros projets de 2016 dans l'attente des subventions à venir et du résultat de la vente des terrains du lotissement des Vallons.

➤ DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTIONS.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour les dépôts de dossier de subventions suivants :

- Fonds de Soutien à l'Investissement Local pour la rénovation de la bibliothèque à déposer à la Sous-Préfecture de Fougères
- Crédits Régionaux dans le cadre du Contrat de partenariat 2014-2020 du Pays de Vitré- Porte de Bretagne pour les rénovations du logement au-dessus du salon de coiffure et de l'ancien logement contigu à la salle de la Fontaine pour le projet de foyer jeunes (12/18 ans) à déposer à la Région Bretagne par le biais du pays de Vitré-porte de Bretagne
- LEADER programme Européen pour la rénovation de l'ancien logement contigu à la salle de la Fontaine en vue d'une transformation en foyer pour les jeunes de 12 à 18 ans.

2. TRAVAUX

➤ LOTISSEMENT LES VALLONS

Le calcul du prix de vente des terrains avait été délibéré précédemment à 59€ HT, il passe donc à 70,13€ TTC avec l'ajout de la T.V.A.

Le prix de chaque lot est fixé comme suit :

lot	surface	total ht	total ttc
		59,00 €	70,13 €
1	513	30 267,00 €	35 976,69 €
2	531	31 329,00 €	37 239,03 €
3	525	30 975,00 €	36 818,25 €
4	532	31 388,00 €	37 309,16 €
5	351	20 709,00 €	24 615,63 €
6	375	22 125,00 €	26 298,75 €
7	374	22 066,00 €	26 228,62 €
8	372	21 948,00 €	26 088,36 €
9	390	23 010,00 €	27 350,70 €
10	423	24 957,00 €	29 664,99 €
11	469	27 671,00 €	32 890,97 €
12	467	27 553,00 €	32 750,71 €
13	465	27 435,00 €	32 610,45 €
14	566	33 394,00 €	39 693,58 €
15	610	35 990,00 €	42 779,30 €
16	504	29 736,00 €	35 345,52 €

La première phase des travaux a débuté semaine 16, à ce jour le « gros » du terrassement est fini, la couche de forme et l'empierrement sont terminés, le terrassement de l'allée piétonne et les réseaux EU et EP sont en cours, livraison de la réserve incendie semaine 20, implantation des citerneaux semaine 21

Ci-dessous le planning prévisionnel (peut varier en fonction des événements climatiques) avec une fin de viabilisation prévue fin Juin 2016, pour une commercialisation possible Juillet/Août 2016 et des débuts de travaux de construction en Septembre 2016.

LOT 01: PIGEON TP

Terrassement/ ASSAINISSEMENT ET RI : **semaines 16 à 20**

Voirie 1ère phase : **semaines 26 et 27**

LOT 02 : PLANCON BARIAT

Réseaux AEP et TELECOM : **semaines 21 à 24**

LOT SDE35

Réseaux ERDF, ECP: **semaines 23 et 25**

LOT 03: SERRAND PAYSAGES

Plantations haie : **automne 2016**

➤ AMENAGEMENT ROUTE DU BOIS SIMON/SUITE ROUTE DE LA FONTAINE

Le cabinet LEGENDRE nous informe que les consultations des entreprises débuteront en Juin pour un début de travaux en Septembre puis en fin d'année pour la suite de la route de la fontaine.

3. **ACHATS**

➤ TONDEUSE

Suite au souhait des élus en charge et des agents de changer la tondeuse de marque John DEERE, 3 fournisseurs de tondeuses ont été consultés et sont venus faire des démonstrations. A l'issue, la commission a décidé de retenir le devis moins-disant de la société DELAGREE pour une tondeuse mulching de marque ISEKI avec un taille haie inclus pour un montant de 17 640 euros TTC, le Conseil Municipal décide de suivre l'avis de la commission et donne un avis favorable.

➤ JEUX D'EXTERIEUR

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au devis de la société SCLA pour un espace de jeux de 64m² composé de 4 jeux fixes pour un montant de 10 162,44 euros TTC, 2 bancs et une poubelle pour un montant de 1 242.60 euros ttc.

La commission en charge se réunira afin de trouver l'emplacement de ce futur espace.

4. **QUESTIONS DIVERSES**

➤ ÉCOPÂTURAGE

Le Conseil Municipal donne son accord pour que le responsable de la ferme de Milgoulle vienne présenter à la prochaine réunion de C.M le projet commun d'éco-pâturage sur le territoire de la commune.

➤ FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations mutualisé avec la commune voisine de Saint Aubin des Landes aura lieu le samedi 28 Mai de 10h à 12h à la salle omnisports de Cornillé.

Une réunion préparatoire pour les associations est planifiée au jeudi 19 Mai 20h30 au centre culturel (partie cantine)

➤ TAILLE HAIES LOTISSEMENT

Certains propriétaires des lotissements n'ont pas taillé leurs haies comme demandé dans un précédent courrier de la municipalité.

Un nouveau courrier leur sera envoyé prochainement avec une obligation de taille à l'automne, en cas de non application, une intervention par un prestataire sera mandatée par la municipalité et la charge financière sera totalement imputée au propriétaire.

➤ COURRIER NEOTOA

Un courrier va être envoyé à la société NEOTOA bailleur des logements sociaux du lotissement « les Vergers » pour qu'il rappelle à ces locataires les règles d'urbanisme, le règlement et le cahier des charges de leur lotissement.

➤ COMMISSION DE SUIVI DE SITE S.A.V.E

Mr Fernand GEFFRAUT revient sur la réunion annuelle en précisant que le site de la S.A.V.E respecte les normes en vigueur pour ce type d'installation, les nuisances olfactives restent présentes mais devraient à terme se réduire car l'utilisation de matières dites « molles » diminue et laissera place à la combustion de farine animale.

➤ COMMÉMORATION DU 08 MAI 1945.

Un rappel est fait à l'ensemble du conseil pour leurs présences à la commémoration du 08 Mai 1945 à 11h pour le dépôt de gerbe devant le monument aux morts.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée à 19h30 le Jeudi 26 Mai.

La séance est levée à 21h00.